

"La gestion de l'eau sur mon exploitation "



Public concerné :

Toute entreprise, tout professionnel et leur représentant (conjoint, salarié)



Pré-requis :

Pas de pré-requis spécifique demandé



Objectifs

A l'issue de la formation, le ou la participant(e) sera en mesure de :

- Connaître les notions de base sur la gouvernance de l'eau de son territoire ;
- Comprendre les enjeux « eau et changement climatique » à l'échelle de son territoire ;
- Analyser les relations entre l'eau, son entreprise agricole et son territoire.



Programme

Première partie

- Partage des besoins, contraintes ;
- Envies et objectifs des participants ;
- Auto-évaluation de positionnement sur les thématiques de la formation ;
- Sols, eau, biomasse, biodiversité et changement climatique.

Deuxième partie

- La gouvernance de l'eau :
 - Lois et règlements ;
 - Gouvernance ;
 - Usagers et évolutions des usages.
- Présentation, analyse de cartes et schéma à compléter ;
- Et ma ferme dans tout ça ? :
 - Réaliser un « auto-diagnostic eau » de son exploitation
 - Atelier en sous-groupes à partir des éléments apportés par les participants.



Date :

Mardi 05 Mars 2024



Lieu :

AGRA-GESTION
60A avenue du 14 juillet
21300 CHENÔVE



Horaires :

9h00 à 12h30
13h30 à 17h00
Durée : 1 journée (7 heures)



Tarifs : 200 € HT

VIVEA : Finançable à 100% sous réserve d'acceptation de la demande de prise en charge.

OCAPIAT, FIFPL, FAFCEA

Prise en charge possible selon l'organisme financeur



Intervenante :

Lucie LIEGE

Formatrice

Chargée de programme

Pédagogie et moyens d'évaluation

Moyens pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Apports théoriques et pratiques ;
- Présentation de la formation et remise d'un carnet de bord ;
- Atelier Brise-glace d'interconnaissance des participants.

Documents remis :

- Support papier remis à chaque stagiaire en début de la formation ;
- Ressources documentaires supplémentaires et des ressources créées avec les participants au cours de la journée.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- Feuille de présence ;
- Questionnaire d'auto-évaluation et de positionnement en amont de la formation ;
- QCM en fin de formation pour évaluer les connaissances acquises ;
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation ;
- Obtention d'une attestation de fin de formation ;
- Questionnaire sur la mise en pratique 3 à 4 mois après la formation.

Modalités



Accessibilité et aménagements spécifiques :

Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap, contactez : Evelyne Cazenave à formation@agragestion.fr.

La MDPH de la Côte d'Or peut également vous apporter un appui important pour le bon déroulement de votre formation : <http://www.mdp21.fr/> - 1 Rue Joseph Tissot, 21000 Dijon - 0 800 80 10 90 (numéro vert gratuit).



Inscription - 3 possibilités :

- votre espace personnel Caweb :

<https://agragestion-caweb.cegid.com>, rubrique « Formation »

- **www.agragestion.fr** - Onglet " Nos formations " rubrique " Programme 2023/2024 "

Vous pouvez vous inscrire soit : 1- Le lien " Google Form "

2- Télécharger le bulletin de participation en format PDF, à nous retourner par mail ou courrier

- **mail : formation@agragestion.fr** en nous indiquant : nom et prénom, nom de votre structure et les formations choisies.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée dans la limite de 12 participants par session, et seront validées uniquement :

- 1) Pour les adhérents financés par Vivéa : à réception de votre demande et d'un chèque de caution de 240 € TTC ;
- 2) Pour les adhérents financés ou non par un autre organisme : à réception de votre demande, accompagnée du règlement de la formation de 240 € TTC.

Le nombre de place étant limité, nous vous recommandons de vous inscrire le plus rapidement possible et au plus tard 72 heures avant la date de début de la formation souhaitée.

Une convocation vous sera adressée par mail, en fonction des dates d'inscription, au plus tôt 15 jours avant la formation et au plus tard 72 heures avant la formation.

Un questionnaire vous sera également communiqué en amont de la formation afin de recueillir vos attentes et les transmettre au formateur.



Repas :

Le repas peut-être pris avec le groupe au restaurant, il sera à régler individuellement.

Il est également possible de vous restaurer sur place avec un repas tiré du sac (frigo et micro-ondes à disposition).

Contacts

Pour toutes demandes de renseignements, remarques ou suggestions, merci de contacter :

Evelyne CAZENAVE : référent administratif, pédagogique, handicap



formation@agragestion.fr



03.80.54.08.08